



EU-PolarNet

EU-POLARNET

Action de Coordination et de Support (CSA)

Défi 3 BioFood Focus Area BG Topic BG-15-2014-

European polar research cooperation (Deadline 26/6/2014)

-Coordinateur

Alfred Wegener Institute-AWI (DE)

-Partenaires (22) :

AWI (DE), CNRS (FR), NERC (UK), CNR (IT), SPRS (SE), IPEV (FR), IGOT (P), RUG (NL), RCN (NO), MINECO (ES), CSIC (ES), UW (AU), BAI (BUL), GEUS (DE), VUS (BE), OUOLU (FI), RBINS (BE), IGF (PL), IG TUT (EST), AMAP (NO), WOC (UK), GINR (GROE)

-Budget total : 2 174 500 M€

-Subvention européenne 2 174 500 M€

-Dates de démarrage et de clôture 1/3/2015-29/02/2020

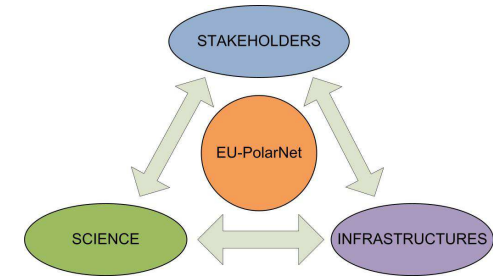
Contexte et objectifs

- Contexte et objectifs du projet

Effets du changement climatique connus sur le pôle Nord (fonte des glaces, nouvelles routes commerciales, nouvelles exploitations des ressources...)

- Mieux appréhender les changements qui s'accélèrent sur cette zone
- Nécessite une coordination internationale (UE ou non) impliquant à la fois des organismes de recherche, des agences gouvernementales, des acteurs de la sphère socio-éco (Groenland) pour évaluer les retombées de ces changements sur les populations, l'environnement, le climat, l'économie, l'industrie...
- CSA instrument typique de prospective et de programmation pour de futures actions, de recherche, de coordination, mutualisation des infrastructures de recherche, des données, etc.

Actions et résultats



- **Actions/résultats/impacts**

- Accentuer fortement le rôle de la recherche polaire en Europe
- Utilisation optimale et rationnelle des ressources européennes
- Améliorer la collaboration internationale sur cette thématique au delà de l'UE
- Partage et accès aux données mutualisées (open data) et interopérabilité
- Support aux politiques polaires (S&N), conventions internationales (Conseil Arctique, Traité de l'Antarctique...)
- Identification des barrières potentielles entravant l'impact (culturelle, agendas politiques différents, approche multidisciplinaire...)
- Mesures prises pour maximiser l'impact
- Plan annuel de dissemination des résultats

Témoignage et Conseils

- Lors du montage : Vigilance et difficultés particulières
 - Accord de Consortium à signer avant le démarrage du projet (22 signatures/partenaire) : modèle DESCAs revu toujours valable. doit circuler 2 mois avant le démarrage du projet.
 - Tout se fait par électronique : soumission, invitation par le Coordinateur, mention des personnes ressources pour le suivi du projet, signature électronique (veiller à ce que les responsables légaux, les personnes en charge du suivi aient un accès reconnu au portail et soient validés comme signataires du Grant Agreement et/ou impliqués à différents niveaux).

Témoignage et Conseils

- Lors du montage :
 - Faire référence au call :
 - comment la propal répond aux attendus du call
 - déroulé de l'Annexe 1 qui reprend des mots clés ou des phrases du topic
 - Référence aux mots clés de H2020 : Intal., Open data, service rendu à la sté., résultats, implication du secteur privé, +value européenne...
 - PLSign et LSign:
 - Le PLSign engage légalement l'organisme : Déclaration sur l'honneur signée électroniquement
 - Le Lsign engage l'institut, le département etc. signature électronique également.
 - Les deux doivent avoir un compte ECAS préalable et être reconnus par leur organisme pour cette fonction

Témoignage et Conseils

– Moyens investis : 2-3 personnes à +/- 10% de leur temps pendant 3 mois : PI pour le CNRS, 2 pers. pour le suivi du projet :

- alerte sur les signatures électroniques, relecture de l'accord de consortium, budget à négocier : budget, obtenu +20% envir. après négo. avec coord.

– Sources d'aide :

- le Coordinateur lui-même qui doit exposer les procédures aux partenaires
- Nombreux *vade mecum* via le portail CE ou site H2020 MENESR (dont fiches PCN Juri/Fin) ou service des PCN thématiques

Témoignage et Conseils

- Lors des négociations avec la Commission :
 - Pas de points majeurs à revoir avec la CE : négo. 3 semaines environ, délicat pour les gros projets avec de multiples implications financières (Infra...).
 - Part B (premières p.) de la Propal finale signée contient les modifications faites par le Coordinateur (*History of changes*)
 - Pour certaines propal. possible d'aller au delà de la deadline de négociation (cas particuliers techniques).

Témoignage et Conseils

- **Conseils pour les futurs porteurs de projets, points de vigilance**
 - Se préparer longtemps à l'avance, vérifier PIC nbr. et mention des personnes ressources (dans l'Annexe 1 et dans la propal. en ligne)
 - Vérifier l'implication de Tierces Parties, sinon partenaire du projet
 - Etre vigilant sur l'action du Coordinateur et sa bonne connaissance du processus, sa renommée, sa capacité à pouvoir gérer un consortium, son envergure (management, finances, ressources humaines...)

Merci de votre attention

Antoine Weexsteen

CNRS, INSU

antoine.weexsteen@cnrs-dir.fr